

St Denis, le 03/03/20

MAINTIEN DE LA MOBILISATION DU SPIP 93 **après plus de 3 mois de mobilisation**

Pour leur 5^{ème} Assemblée Générale au sujet des mutations. Les Personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP 93, Antenne de Saint-Denis, se sont réunis le mardi 03/03/20 à l'approche de la « Campagne de mobilité » (et toutes ses incertitudes) faisant suite à la réunion du CTM le 06/02/20 concernant la Loi de la Transformation de la Fonction Publique impactant les personnels de la fonction publique.

Les syndicats Local du SPIP 93 tiennent à **féliciter** l'ensemble des personnels mobilisés pour dénoncer le projet de réforme.

Ainsi, Les agents persistent dans leurs revendications et **exigent** le retrait total de cette réforme qui précarise leur conditions de mobilité et affaiblit un peu plus le statut de la Fonction Publique.

En effet, à part quelques *réponses imprécises* la DAP n'a été en mesure d'apporter *aucune garantie* aux agents !

Également, l'absence des Syndicats lors de la « Campagne de mobilité » (Ancienne CAP Mobilité) et les largesses données à la DAP inquiètent fortement.

Les agents du SPIP 93 ont donc décidé de **poursuivre le boycott** de toutes les réunions et commissions (départementales, antenne, secteur et partenariales) et de toutes les CPI (classiques et radicalisation).

La réunion départementale du 05/03/20 sera donc Boycotté.

Également, lors des prochaines Commissions d'Application des Peines nous rédigerons des rapports **à minima** avec l'unique avis du SPIP et l'inscription de la phrase type « **Les agents du SPIP dénoncent l'application zélée de la loi de la transformation publique par le ministère de la Justice et à l'instar des personnels de surveillance, nous voulons bénéficier du même traitement en terme de mobilité** ».

Le soi disant « recul » de la DAP concernant cette réforme ne satisfait pas les agents qui revendiquent le **maintien du critère de mutation par cotation** et le **retour des Syndicats** dans le cadre des « campagnes de mobilité »

RESTONS MOBILISÉS POUR CONSERVER UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET LA DIGNITÉ DES AGENTS QUI LA COMPOSENT !